

## 391 Costume et apparence personnelle

Ajouter les subdivisions communes pour le costume et l'apparence personnelle étudiés ensemble ou pour le costume étudié seul

Classer ici les ouvrages interdisciplinaires sur le costume, les vêtements (l'habillement), la mode ; les vêtements décontractés (les vêtements de sport)

Classer le costume et les vêtements associés à une occasion particulière à l'occasion sous 392–394, ex. : vêtements de mariage, 392.54

*Pour la création de mode, voir 746.92 ; pour les ouvrages interdisciplinaires sur les costumes de scène, voir 792.026. Pour un aspect particulier du costume et du vêtement, voir l'aspect, ex. : confection des vêtements, 646.4*

*Voir Guide 391 vs 646.3, 746.92*